

Direction générale médicale et scientifique

Dossier suivi par
Sophie Lucas-Samuel
Stéphanie Dieterlé
Youssef Shaim
Pôle sécurité-qualité
Tel. : 01 55 93 65 92/64 08
Fax : 01 55 93 69 36
sophie.lucas-samuel@biomedecine.fr
stephanie.dieterle@biomedecine.fr
youssef.shaim@biomedecine.fr
Ref.SL/SD/YS/031-20

La directrice générale

aux coordinateurs et personnes responsables
des centres biologiques et clinico-biologiques d'AMP

Pour attribution

Saint-Denis,

28 FEV. 2020

Objet : Informations concernant les risques liés au nouveau coronavirus le SARS-CoV-2 (ex 2019-nCoV) et aux activités d'AMP

Le 31 décembre 2019, l'OMS a été informée par les autorités chinoises d'un épisode de cas groupés de pneumonies dans la ville de Wuhan, en Chine. Le 9 janvier, un nouveau Coronavirus (SARS-CoV-2) a été identifié comme étant la cause de cet épisode. La transmission interhumaine, par voie respiratoire, est avérée et la Chine est maintenant en situation d'épidémie. Dans plusieurs pays, des cas ont également été déclarés.

L'ECDC a émis en date du 22 janvier un « rapid risk assessment » et préconise de mettre en place des mesures de prévention pour éviter la transmission de ce virus aux receveurs de produits issus du corps humain (pour plus d'information : <https://www.ecdc.europa.eu/en/current-risk-assessment-novel-coronavirus-situation>).

Concernant les activités d'AMP, y compris les activités de dons et de préservation de la fertilité, et en l'état actuel des connaissances tenant compte de la physiopathologie de ce nouveau virus, aucun risque particulier n'a été identifié en lien avec la fertilité et la transmission sexuelle.

Ainsi, pour des patients/couples ayant voyagé dans un territoire ou un pays à risques ou ayant été en contact avec une personne ayant présenté une infection avérée, il n'y a pas à ce jour et en l'état actuel des connaissances, de mesures particulières à appliquer avant, et pendant leur prise en charge en AMP.

Pour rappel, sur la base des données actuellement disponibles, les symptômes décrits pour une personne infectée par le virus SARS-CoV-2 évoquent principalement une infection respiratoire fébrile. Certains cas présentent également des difficultés respiratoires et des anomalies pulmonaires radiologiques. Dans les cas les plus sévères, le patient peut présenter un syndrome de détresse respiratoire aigu (SDRA), une insuffisance rénale aiguë, voire une défaillance multi-viscérale pouvant entraîner un décès.

Emmanuelle Cortot-Boucher



Directrice générale